Washington frappe d'une amende une entreprise étasunienne pour violation des clauses du blocus



La Havane, 30 janvier (RHC).- Washington a frappé d'une amende de 140 mille 400 dollars la firme étasunienne WATG Holdings Inc., pour de soi-disant violations des clauses du blocus économique, commercial et financier que les États-Unis appliquent contre Cuba depuis plus de 50 ans déjà.

D'après un rapport de l'Office pour le contrôle des actifs étrangers relevant du Département du Trésor, la firme Wimberly Allison Tong and Goo, subsidiaire de la WATG au Royaume-Uni, a travaillé pour une entreprise du Qatar dans le design et l'architecture du projet d'un hôtel à Cuba, pour lequel la firme subsidiaire de la WATG a reçu trois paiements.

Cette amende, la première sanction de ce genre appliquée par les autorités étasuniennes en 2016 vient confirmer "la poursuite de l'application du blocus à un caractère extraterritorial accentué, malgré le nouveau contexte bilatéral" souligne une note du ministère cubain des Affaires étrangères.

La note publiée sur le site web du ministère des Affaires étrangères met l'accent sur la contradiction que représente la continuité des mécanismes de persécution économique et commerciale par les Etats-Unis contre notre pays dans le cadre des nouvelles projections engagées le 17 décembre 2014.

Rappelons qu'à cette date, les présidents de Cuba et des États-Unis, Raul Castro et Barack Obama ont annoncé le rétablissement des relations diplomatiques.

Les autorités cubaines ont confirmé que la pleine normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis passe par la levée du blocus, par la restitution à Cuba du territoire qu'occupe illégalement la base navale de Guantanamo et la cessation des émissions de radio et de télévision sur les fréquences nationales de Cuba et des actions subversives.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/82765-washington-frappe-dune-amende-une-entreprise-etasunienne-pour-violation-des-clauses-du-blocus



Radio Habana Cuba